

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/EL/FD/23/AUT/224

Affaire suivie par Goran PAJIC

gpajic@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation
Occupation du Domaine public –concert

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

MARCUS, représenté par M. Marc Cocquerelle, 29 rue de la Liberté– 38300 BOURGOIN-JALLIEU :

A occuper le domaine public pour une animation concert (voix, guitare) devant son commerce :

Vendredi 28 juillet 2023 de 19h30 à 23h00

Devant son commerce – 29 rue de la Liberté

- Les cheminements piétons (largeur minimum 1.40m), l'accès aux commerces et habitation, l'accès des secours (largeur minimum 3,50m) devront être maintenus
- Respect de l'arrêté préfectoral n°97-5126 sur le bruit
- L'organisateur s'engage à rendre les lieux propres.

Le permissionnaire sera tenu de s'acquitter des redevances calculées en fonction de la surface et des linéaires relevés contradictoirement. Un avis de somme à payer lui sera envoyé par la Trésorerie Principale de Bourgoin-Jallieu. Les tarifs appliqués sont référencés dans la décision de voirie DC 2018-176.

A Bourgoin-Jallieu, le mardi 25 juillet 2023

Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts

